BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 27 du 12 juin 18

Campagne 2017-2018

<u>A retenir cette semaine</u> :

Sommaire

Pois d'hiver	p 02
Pois de printemps	p 04
Tournesol	p 07
Maïs	p 09

Protéagineux :

⇒ Evolution des captures de tordeuses sur pois de printemps.

⇒ Présence de pucerons sur tournesol à surveiller.

Maïs :

⇒ Stade 5 à 15 feuilles, majoritairement autour de 9 à 12 feuilles.

⇒ Une croissance toujours rapide.

⇒ Pas de dégâts de ravageurs signalés dans le réseau.

Pois

POIS D'HIVER

Le réseau est constitué de 3 parcelles.

Site	Variété	Stade
COURGIS (89)	Fresnel	Fin du Stade Limite d'Avortement
ACHUN (58)	Balltrap	Maturité physiologique
POISEUL-LA-VILLE-ET-LA-PERRIERE (21)	Balltrap	Fin Floraison

Maladies

Acsochytose

Stade d'observation:

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

⇒ depuis le stade 9 feuilles jusqu'au stade fin floraison pour les pois d'hiver.

Observations :

La présence d'ascochytose est signalée sur les étages bas, intermédiaires et hauts.

Analyse du risque :

Les parcelles ont dépassé la période de surveillance.

Ravageurs

Puceron vert du pois (*Acyrthosiphon pisum*)

Seuil de nuisibilité:

Le seuil de nuisibilité est atteint dès lors qu'on dénombre 30 pucerons par tige entre début floraison et fin floraison + 2-3 semaines.

Tordeuse

Période de surveillance : les vols de tordeuses sont surveillés grâce aux pièges à phéromone, à partir du stade début floraison jusque fin floraison + 8 -10 jours.

Seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité dépend du débouché :

⇒ Alimentation animale: 400 captures cumulées.

⇒ Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées et présence des premières gousses plates sur les pois.

Observations :

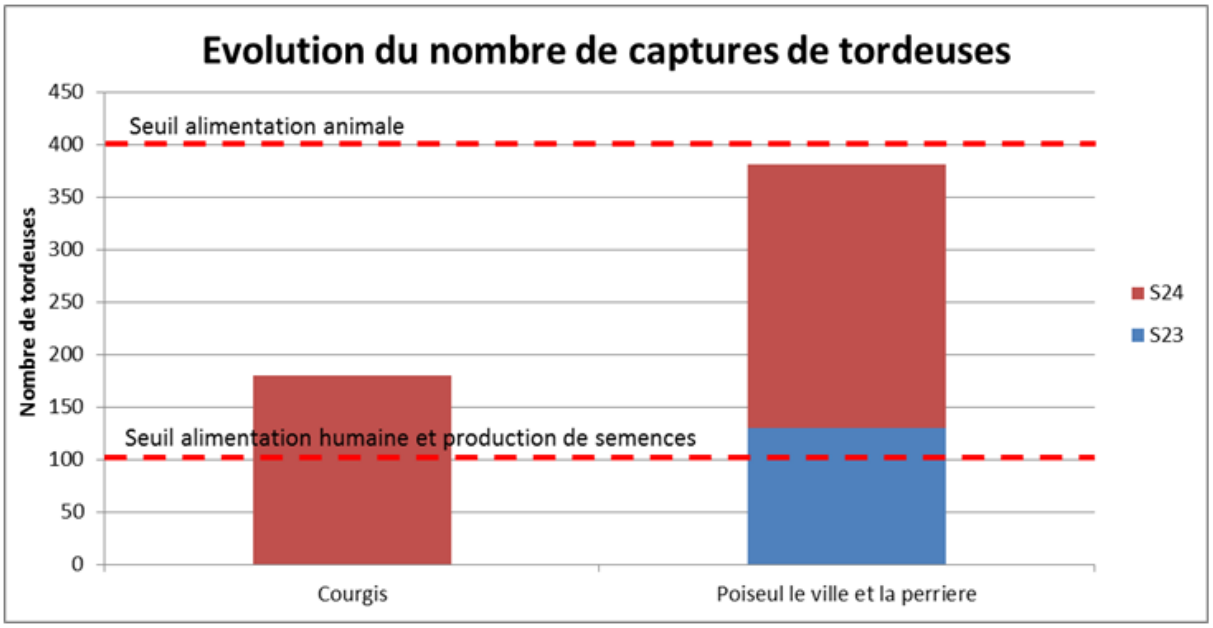

Analyse du risque :

Le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine ou la production de semences est atteint dans les 2 parcelles de notre réseau avec un suivi des tordeuses.

A noter que sur la parcelle de Poiseul-La-Ville-Et-La-Perriere, le seuil de nuisibilité pour l'alimentation animale est quasiment atteint alors que la plante est encore dans la période de sensibilité.

Pois

POIS DE PRINTEMPS

Stade

Les stades s'échelonnent du stade « Jeunes Gousses 2 cm » au stade « Fin du Stade Limite d'Avortement (FSLA) ».

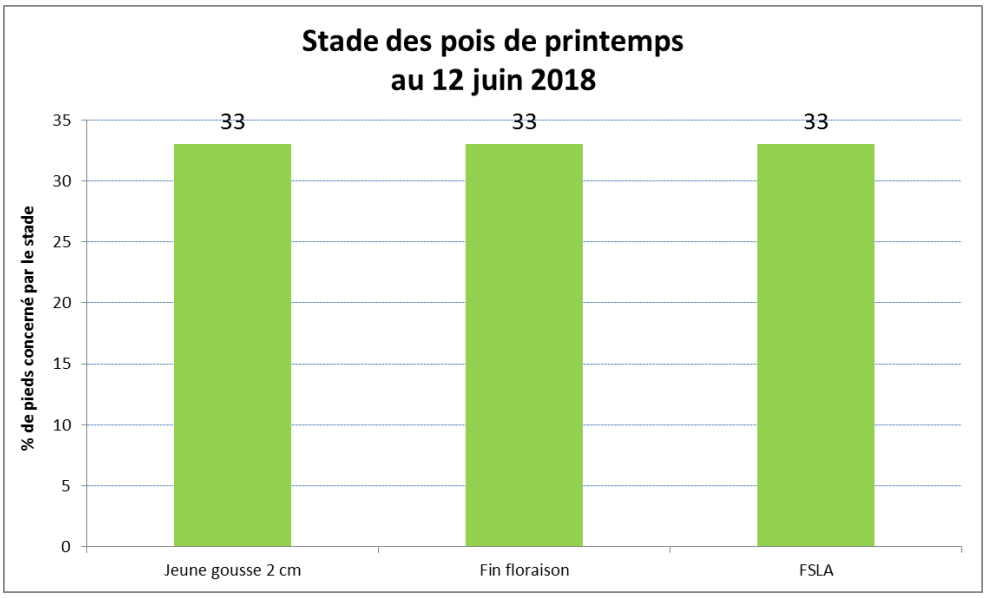

Maladies

Ascochytose

Stade d'observation :

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

⇒ depuis le stade « début floraison » jusqu'au stade « fin floraison ».

Observations :

La maladie est favorisée par le maintien d'un temps chaud et humide. Sa présence est signalée jusqu'aux étages supérieurs voire sur gousses (Suilly la Tour).

Analyse du risque :

66 % des parcelles ont atteint la fin de la période de sensibilité.

Dans les autres situations :

⇒ Pour les parcelles non protégées ou pour celles qui l'ont été mais ayant depuis reçu des précipitations supérieures à 30 mm : le risque est moyen à élevé.

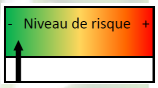

⇒ Pour les parcelles protégées avant les pluies et ayant reçu des précipitations inférieures à 30 mm : le risque est faible.

Botrytis

La maladie est favorisée par le raison du maintien d'un temps chaud et humide. La maladie est observée sur 10% des pieds à Gy L'Eveque.

Ravageurs

Puceron vert du pois

Seuil de nuisibilité:

Le seuil de nuisibilité est atteint dès lors que 30 pucerons sont dénombrés par tige entre début floraison et fin floraison + 2-3 semaines.

Observations :

Sur les 8 parcelles du réseau, seules 2 indiquent la présence de pucerons verts (Gy l'Eveque et Coulmier le Sec) mais à des niveaux inférieurs au seuil de nuisibilité. En parallèle, nous observons la présence de nombreux auxiliaires de culture dans les parcelles (coccinelles adultes et larves, syrphes).

Analyse de risque :

Le risque est faible. Poursuivre la surveillance.

33% des parcelles (stade FSLA) ont dépassé la période de sensibilité.

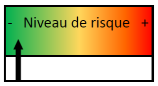

Tordeuse

Période de surveillance : les vols de tordeuses sont surveillés grâce aux pièges à phéromone, à partir du stade début floraison jusque fin floraison + 8 -10 jours.

Seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité dépend du débouché :

· Alimentation animale: 400 captures cumulées.

· Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées.

Observations : Les captures sont résumées dans le graphique ci-dessous :

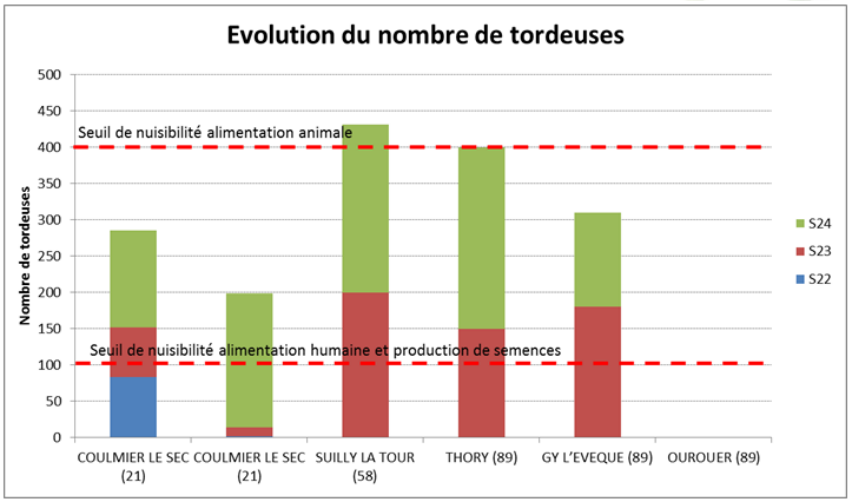

Analyse du risque :

Sur les 6 parcelles de notre réseau, 6 ont dépassé le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine et la production de semences.

2 parcelles ont dépassé le seuil de nuisibilité pour l'alimentation animale (Suilly la Tour et Thory).

Bruches (Burchus pisorum)

Description :

La bruche est un petit coléoptère de 4 mm de long, dont l'abdomen possède deux taches noires reconnaissables.

Sa larve, apode, au corps blanc et à la tête brune, mesure 5 - 6 mm. La bruche présente une seule génération par an.

L'adulte pond sur les gousses.

Après éclosion, la larve pénètre directement, sans se «balader» contrairement à la tordeuse, dans la gousse puis dans la graine.

Les œufs sont de forme allongée (0.6 x 1.5 mm) et de couleur crème.

Période de sensibilité :

surveiller du stade «jeunes gousses 2 cm» à «fin flo-raison». Les bruches sont actives à partir d'une température d'environ 20°C et les journées à plus de 25°C leur sont très favorables.

Seuil de nuisibilité :

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité. Les bruches provoquent une faible perte de rendement mais affectent la qualité des graines. Les orifices formés dans les graines sont préjudiciables en alimentation humaine (seuil de 1 à 3%) et pour la production de semences (pouvoir germinatif faible). En alimentation animale, les seuils de dégâts tolérés sont élevés (10%).

La lutte se gère contre la bruche adulte en culture. La lutte contre les larves n'est pas efficace. En effet, celles-ci pénètrent directement dans la gousse après éclosion.

Observations :

4 parcelles sur 6 indiquent la présence de bruche.

Analyse de risque :

Le risque est moyen à fort pour les parcelles au stade sensible (jeunes gousses 2cm).

TOURNESOL

12 parcelles dans le réseau de surveillance.

Stade des tournesols

Les stades s'étendent du stade « B3-B4 au « stade E4 : Le bouton est nettement dégagé des feuilles à l'horizontale».

Le stade le plus représenté est le « stade E2 : Le bouton se détache de la couronne foliaire».

A la faveur d'un sol humide et de températures douces, le tournesol évolue en stade.

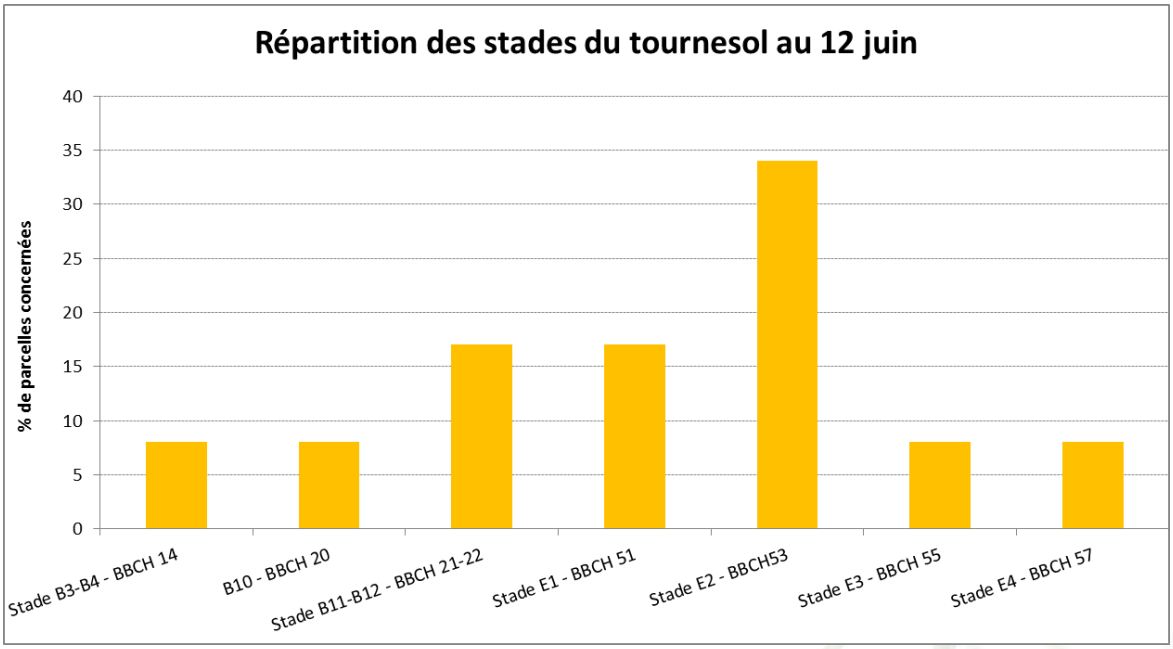

Puceron Vert du prunier (Brachycaudus helichrysi)

Période de sensibilité: de la levée à la formation du bouton floral.

La présence des pucerons verts du prunier est révélée par un début de crispation du feuillage, qui se transforme ensuite en déformation (cloques).

L'intensité des symptômes peut évoluer très vite, en cas de multiplication rapide des insectes.

Seuil de nuisibilité : ne pas intervenir avant 10 % de plantes crispées.

⇒ en dessous de ce seuil, l'attaque peut rester contenue ou cesser d'elle-même (conditions climatiques peu favorables, activité des organismes auxiliaires,...)

⇒ maintenir la surveillance : un traitement insecticide ne permet pas de contrôler une éventuelle reprise d'infestation par des vols d'ailés échelonnés.

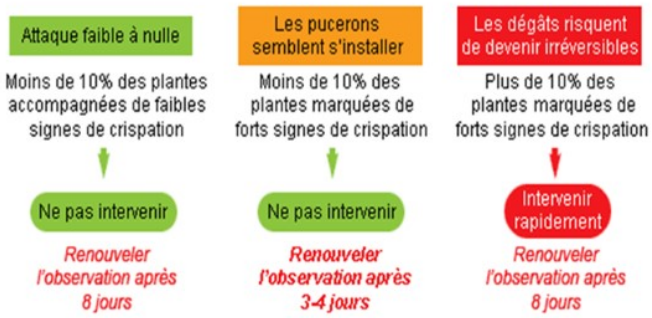

Analyse du risque :

⇒ Pour les parcelles ayant dépassé le stade « E1 : bouton étoilé » : le risque est faible.

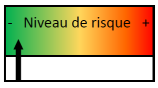

⇒ Dans les autres situations :

Pour les parcelles dépassant le seuil de nuisibilité : risque fort.

Pour les autres parcelles : risque faible, poursuivre la surveillance des parcelles.

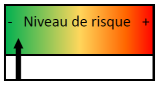

Maïs

Au 12 juin 2018, le réseau d'observation est constitué de 40 parcelles : 10 situées en Saône-et-Loire, 8 dans le Jura, 4 en Côte-d'Or, 6 en Haute-Saône, 4 dans l'Yonne, 5 dans la Nièvre, 2 dans le territoire de Belfort, et 1 dans le Doubs.

Stade et état du maïs

L'essentiel des semis a été réalisé dans la deuxième quinzaine d'avril. Les levées ont été rapides et les parcelles les plus en avance atteignent le stade 14 à 15 feuilles (1,40 mètre de haut) pour les semis du 16 et 17 avril.

Les conditions humides et chaudes favorisent une croissance du maïs depuis 1 mois.

Cette semaine encore, comme depuis le début mai, dans toute la région, de forts orages ont été accompagnés localement de grêle entrainant des coulées de boue et de battance. Certaines parcelles peuvent souffrir de l'excès d'eau.

Stades du maïs le 12 juin 2018

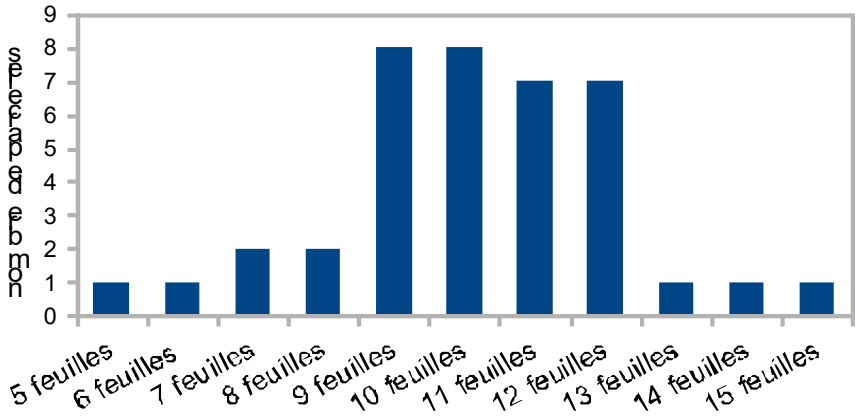

Ravageurs

Limaces

Le stade de sensibilité (semis à 5 -6 feuilles) est dépassé.

Continuer à surveiller uniquement les tous derniers semis notamment après des récoltes de fourrage.

Les limaces sont très présentes avec les conditions humides actuelles.

Pucerons

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de pucerons reste faible pour les *Rhopalosiphum* padi et proche de la moyenne des dernières années pour *Metopolophium dirrhodum et les Sitobion avenae.*

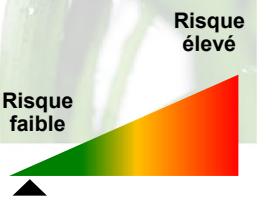

Quelques rares pucerons (essentiellement *Métopolophium*) sont observés dans plusieurs parcelles du réseau de suivi (bien en deçà des seuils de traitement). La présence importante d'auxiliaire est toujours régulièrement signalée (coccinelles…).

Identifier les différents pucerons présents sur maïs

METOPOLOPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)

Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.

Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE

Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).

Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI

Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Source : ECOPHYTO Aquitaine

Pyrale

Chrysalidation

Les observations de la cage pyrale de Chemin(39) présentent pour la première fois un début de chrysalidation, et elle est bien avancée sur la cage de Beaune (21) (40 % de chrysalides contre 4 % la semaine dernière)

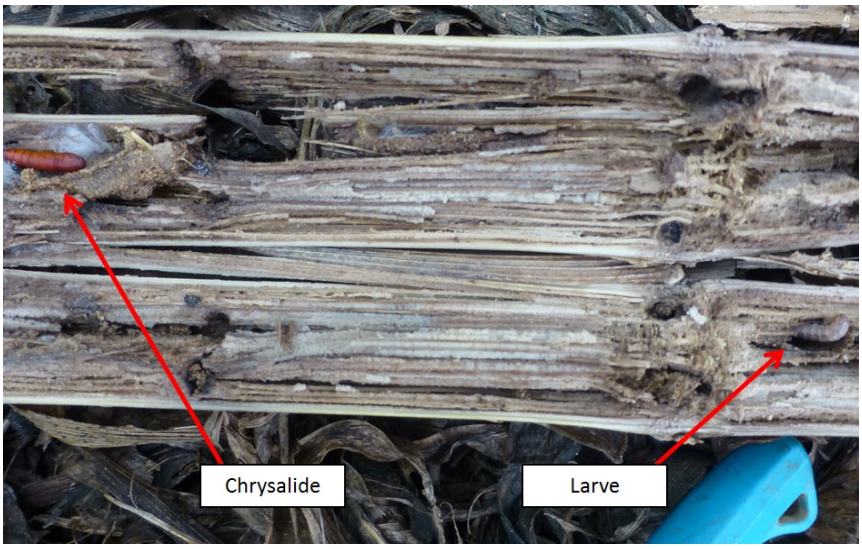

Chrysalide et larve de pyrale – Photo P. CHOPARD CA39

Dès lors que l'on observe un taux de 15 % de chrysalides (sur un lot de 50 individus (chrysalides et larves hivernantes), un cumul de 110° (en base 10) correspond à la date optimale du positionnement des trichogrammes.

Dans le contexte de l'année, on observe un décalage inhabituel des cages pyrales par rapport au vol des adultes qui a déjà débuté.

Cet indicateur est parfois insuffisant, il doit être complété par l'observation des adultes.

Vol de pyrale

Le début du vol a commencé en Rhône-Alpes-Auvergne depuis 3 semaines.

Sur les 35 pièges mis en place et relevés en Bourgogne-Franche-Comté, 15 sites ont capturé des papillons adultes.

Les piégeages les plus importants sont observés en Saône-et Loire à Savigny sur Seille (18 adultes), Simard (18 adultes) et Devrouze (12 adultes) ; dans la Nièvre à Imphy (25 adultes) St Quentin sur Nohain (12 adultes) et dans l'Yonne à Neuvy - Sautour (11 adultes)

Localement dans les zones très arrosées, le piégeage par phéromone peut être limité.

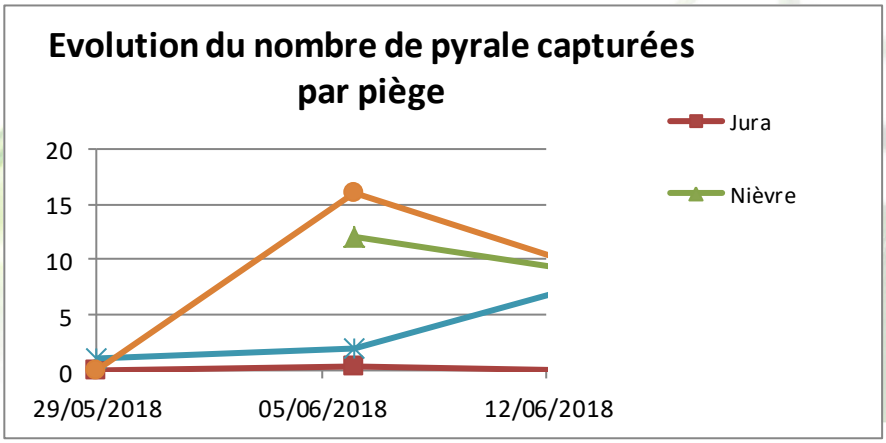

Grandes cultures n° 27 du 12 juin 18

Piègeage des pyrales adultes				
Commune	**Département**	**29-mai**	**05-juin**	**12-juin**
Longvay	21			0
Villy-le-Moutier	21	0	0	0
Saint Nicolas les citeaux	21		0	0
Corpeau	21	0	0	1
Glanon	21	0	0	3
Pouligney lusans	25			0
Beaufort	39	0	0	0
Arlay	39		0	0
Santans	39		2	0
Saint Lothain	39			0
Authumes	39		0	0
Annoires	39		0	0
Orchamp	39	0	0	0
Cisely	58		0	5
Varzy	58			1
Imphy	58			25
St Quentin sur Nohain	58		32	12
Saint-Jean-Aux-Amognes	58		4	2
Bay	70		0	0
Bonboillon	70		0	0
Pesmes	70	1	0	0
Lavoncours	70		0	
Montpont	71	5	4	9
Devrouze	71	0	0	12
Simard	71	0	0	18
Fontaines	71	0	0	1
Montbellet	71	3	3	
Pierre de Bresse	71	0	0	2
Savigny sur seille	71	3	6	18
Saint Loup de Varennes	71	0	7	6
Allerey sur saone	71	0	0	0
Senozan	71	0	0	2
Neuvy Sautour	89	0	1	11
Treigny	89	0	3	8
Saint Clément	89		21	
Chamvres	89		31	
Butteaux	89		24	
La chapelle sous rougemont	90			0
Rechesy	90			0

Piège pyrale à Simard
– Photo M.DESPREAUX-ROBELIN CA71

La nymphose des larves de pyrale est en cours, les pyrales volent, les premières pontes sont visibles.

Le climat humide est favorable à l'activité et la ponte de la pyrale. Les piégeages d'adultes sont localement élevés. **Le vol de pyrale apparait très précoce et important cette année**.

La pyrale est un parasite majeur du maïs qui provoque des pertes de rendements par la baisse des Pmg et de la casse des tiges et de pédoncules de l'épi. Elle peut aussi fortement dégrader la qualité sanitaire : les dégâts de pyrale sur épis sont des portes d'entrées à la fusariose qui peut produire des mycotoxines (Don).

Lutte contre la pyrale

Positionnement des trichogrammes.

- Les premiers lâchers ont eu lieu la semaine dernière au sud de la Saône-et-Loire, le Jura, le sud de la haute Saône et dans la Nièvre.

- Cette semaine, les lâchers sont programmés pour le nord de la Saône-et-Loire, le nord de la Haute-Saône et dans l'Yonne.

- les derniers lâchers pour les zones tardives de la région nord Côte-d'or, Doubs et Territoires de Belfort devraient être programmés la semaine prochaine.

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé. Dans la région, d'après nos observations, il est en moyenne atteint une quinzaine de jours après les premiers piégeages d'adulte.

Le vol des pyrales est engagé mais n'a toujours pas atteint le maximum dans le nord de la région : Haute-Saône, Doubs, Côte-d'or, Territoire de Belfort, et nord de la Saône-et-Loire et du Jura, les captures sont encore partout assez faibles.

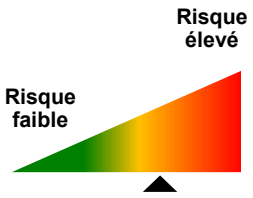

Dans les autres secteurs : sud et centre Saône-et-Loire, sud Jura, Nièvre et Yonne, les piégeages de pyrales sont importants, le pic de vol est sans doute atteint ou proche, le risque est élevé.

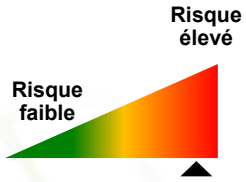

Attention les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons.

Autres bioagresseurs

La présence de cicadelle verte est toujours notée en Saône et Loire à Montpont-en-Bresse.

Des attaques de taupins sont localement signalées hors du réseau.

Betterave

Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant ici

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRYSOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*« Action **co-pilotée** par **le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement,** avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».*

Avec la participation financière de : AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement